

# La place des cartes et plans en bibliothèque

**P**armi les collections patrimoniales qui font l'originalité, la diversité et la notoriété des bibliothèques françaises, la place réservée aux cartes et plans\* se limite le plus souvent à la portion congrue, en termes de temps, d'espace, d'argent, consacrés à ces documents. Le caractère hybride des documents cartographiques – témoignage historique, œuvre d'art, objet scientifique – qui fait leur particularité les rend aussi difficilement accessibles immédiatement tant pour le public que pour les bibliothécaires.

## Hélène Coste

Sous-direction des bibliothèques  
et de l'information scientifique  
helene.coste@education.gouv.fr

En mémoire de Pierre-Yves Duchemin qui avait accompagné la rédaction du mémoire dont est tiré cet article, avec la souriante disponibilité, la discrète efficacité et la bienveillante rigueur qu'on lui connaissait.

\* Cet article émane en grande partie du mémoire de DCB, *Conserver et mettre en valeur des cartes et plans en bibliothèque municipale: l'exemple de la collection Chardey au Havre*, Enssib, 2006. Ce mémoire portant sur l'étude d'une collection particulière, nous n'évoquerons ici que les cartes et plans anciens (c'est-à-dire jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle environ).

D'ailleurs, la réflexion professionnelle sur le traitement et la conservation des cartes et plans en bibliothèque s'avère aujourd'hui encore relativement pauvre. Pourtant, si l'on veut bien y regarder de plus près, les cartes et plans recèlent une richesse patrimoniale et scientifique qui peut être mise en valeur au prix d'un investissement minimal et également profiter pleinement des perspectives offertes par le développement des projets de numérisation en bibliothèque.

## Problématiques et enjeux

### *Un objet bibliothéconomique non identifié*

Si quelques fonds patrimoniaux emblématiques contribuent à forger la renommée de l'établissement qui les conserve (le fonds Stendhal à Grenoble, les livrets de la Bibliothèque bleue à Troyes, etc.), rares sont les collections de cartes et plans jouissant d'une reconnaissance à grande échelle, en dehors des cercles de spécialistes. Contrairement à ce qui est réalisé pour d'autres ensembles patrimoniaux<sup>1</sup>, il n'existe pas de projet national de coopération concernant les cartes et plans. Dans la bibliographie

professionnelle, le document cartographique est souvent traité comme une déclinaison du document iconographique, preuve non pas d'une désaffection, mais, plus vraisemblablement, d'une méconnaissance de ces fonds.

De fait, les aspects techniques et le caractère scientifique de la cartographie ancienne nécessitent quelques clés de compréhension. En outre, le traitement matériel et intellectuel des documents cartographiques nécessite des compétences diversifiées, si bien que beaucoup de professionnels s'estiment souvent incompétents pour entreprendre cette tâche.

La cartographie ancienne représente un champ d'étude vaste, complexe et divers, à la charnière de plusieurs disciplines. Comme l'explique Catherine Hofmann, conservateur à la Bibliothèque nationale de France, « *la carte est un mode d'expression graphique qui a servi bien des vi-*

1. On pense ici particulièrement aux enluminures qui ont bénéficié très tôt de bases d'accès en ligne (*Liberfloridus*, *Mandragore* ou *Enluminures* pour les enluminures conservées respectivement par les bibliothèques universitaires, la Bibliothèque nationale de France et les bibliothèques municipales), aux manuscrits qui ont leur Catalogue général ou aux manuscrits littéraires du XX<sup>e</sup> siècle répertoriés dans *Palme*, etc.

Archiviste paléographe de formation, **Hélène Coste** est conservateur des bibliothèques, responsable des dossiers relatifs à l'édition universitaire à la Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique (Bureau de la diffusion des savoirs et de la formation professionnelle).

sées différentes et qui entretient, de ce fait, des liens étroits avec de nombreux domaines du savoir : géographie et sciences sociales, navigation et exploration, art militaire et guerre, urbanisme et architecture, édition et gravure, littérature, art<sup>2</sup> ». Les cartes et plans ne sont pas des livres, et pourtant on peut les lire, ce ne sont pas non plus des estampes, et pourtant les similitudes techniques sont nombreuses. Les connaissances en histoire du livre et de l'estampe ne suffisent donc pas, il faut également prêter attention à l'aspect scientifique du document.

Reconnaitre ce qu'est un document cartographique, qu'on doit donc traiter comme tel, est la première question qui se pose au bibliothécaire. Pour y répondre, on se reportera à la définition sommaire qu'en donne Pierre-Yves Duchemin : ce sont « *tous les documents représentant, en totalité ou en partie, la Terre ou tout corps céleste, à toute échelle et sur tout support [...] compren[ant] notamment les cartes et plans, y compris les plans d'architecture et les plans d'occupation des sols, [...] les vues à vol d'oiseau et les panoramas*<sup>3</sup> ».

Cette définition n'est pas anodine puisqu'il est très fréquent que les vues cavalières et les panoramas soient considérés comme des estampes, alors que leur place est indiscutablement du côté des documents

### Quelques préconisations de conservation

L'environnement dans lequel sont conservés les documents cartographiques revêt une grande importance. La température idéale est de 18 °C, avec une fluctuation tolérée de 2 °C ; l'humidité relative doit être comprise entre 45 et 55 %, avec une fluctuation de 5 % ; l'éclairage (hors exposition) entre 50 et 200 lux. Il faut préserver les documents des UV et de la poussière et il est recommandé de conserver les cartes à plat, dépliées, dans des boîtes\* ou des tiroirs, suspendues ou dans des rouleaux.

\* Il faut les choisir en carton neutre, en veillant à ce que la taille corresponde aux formats des cartes pour éviter au maximum les pliures. La société Stouls par exemple en commercialise.

cartographiques comme l'indique la norme Afnor Z44-067.

### Où sont les cartes et plans ?

La présence des cartes et plans en bibliothèque ne va pas de soi, et les documents cartographiques sont le plus souvent conservés dans des services ou institutions spécialisés et, bien sûr, dans les archives<sup>4</sup>.

La conservation des documents cartographiques fait partie des missions de certains établissements. C'est le cas de l'Institut géographique national ou du Service historique de l'armée de terre à Vincennes. De même, les cartes qui ont donné lieu à une production systématique dans un cadre administratif (ce qui est le plus souvent le cas à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle) sont logiquement venues enrichir les fonds d'archives. Les fonds ainsi constitués ont vocation à continuer à s'accroître naturellement en suivant la production.

En revanche, les bibliothèques qui conservent des cartes et plans les ont, la plupart du temps, reçus en héritage des confiscations révolutionnaires et il est très rare de voir ces collections cartographiques s'enrichir. Alors que le marché du livre ancien est florissant et que les bibliothèques accroissent leurs fonds précieux de documents imprimés rares, de manuscrits ou d'estampes, les cartes et plans font rarement l'objet d'acquisitions patrimoniales.

Seule exception tant en quantité qu'en qualité, le département des Cartes et plans à la BnF, qui bénéficie du dépôt légal pour les documents cartographiques et où l'on trouve environ 680 000 cartes en feuilles et 10 000 atlas, ainsi que des ouvrages et des périodiques couvrant une grande partie de l'offre bibliographique disponible sur le sujet.

### Conserver des cartes et plans en bibliothèque

#### Le traitement matériel

Les préconisations officielles qui définissent les conditions de conservation à appliquer aux documents patrimoniaux dans les bibliothèques figurent dans un fascicule édité par la Direction du livre et de la lecture en 1998<sup>5</sup>, où les cartes et plans sont traités comme des documents iconographiques. L'on peut se reporter également au chapitre qui leur est consacré dans l'ouvrage, déjà ancien, sur la *Conservation et mise en valeur des fonds anciens et précieux des bibliothèques françaises*<sup>6</sup>.

Certaines mesures sont applicables simplement et sans gros investissement par toute bibliothèque. Ainsi les

2. Catherine Hofmann, « Répertoire des historiens de la cartographie. France, 2003 », in *Le Monde des cartes. Histoire de la cartographie, Revue du Comité français de cartographie*, n° 175, mars 2003, p. 43-89.

3. Pierre-Yves Duchemin, in *Le catalogue : méthode et pratiques*, sous la direction de Marie-Renée Cazabon, tome II, 2<sup>e</sup> édition complètement revue et corrigée, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, (Bibliothèques), 2003, p. 386-387.

4. On peut trouver une liste de ces lieux dans A. M. Briand et C. Croyère, *Répertoire des cartothesques de France*, mise à jour Emma Chauvel, UMR Prodig : [http://prodig.univ-paris1.fr/umr/publications\\_documentaires/Carthothesques\\_2004.pdf](http://prodig.univ-paris1.fr/umr/publications_documentaires/Carthothesques_2004.pdf)

5. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*, sous la direction de Jean-Marie Arnould, Paris, DLL, 1998.

6. Edwige Archier et Françoise Lapadu-Hargues, « Les cartes et plans », in *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne, Presses de l'ENSB, 1983, p. 123 à 134.

## La collection Chardey au Havre

La bibliothèque municipale classée du Havre conserve un ensemble important de cartes et plans, dont se détache particulièrement la collection Chardey, achetée par la municipalité dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fonds, partiellement traité et insuffisamment exploité, éveille l'intérêt tant comme objet patrimonial que comme objet d'étude scientifique et historique<sup>1</sup>. Sa constitution est le fruit d'une volonté et d'une construction humaines (contrairement au fonds d'archives, par exemple) et nous apporte des éléments propres à éclairer la nature des documents recueillis.

### Bref historique de la collection

En premier lieu, Jean-Baptiste Eyriès (1767-1846), savant géographe, natif du Havre, membre fondateur de la Société de géographie, a constitué le noyau de la collection au cours de ses nombreux voyages, témoignant ainsi des intérêts d'un savant de l'époque<sup>2</sup>. En second lieu, Rémi Valdemar dit Victor Chardey (1813-1900), notable havrais, collectionneur amateur mais passionné, achète une partie de la bibliothèque d'Eyriès à sa mort, l'enrichit et la classe. Ruiné, il devra se séparer de toutes ses acquisitions. En 1898, la ville du Havre rachète la collection Chardey.

### Composition du fonds

Aujourd'hui, ce fonds n'ayant plus vocation à l'accroissement présente donc la particularité non seulement de réunir quelques cartes et plans relatifs à l'histoire locale (ce qui est le plus fréquent pour les fonds cartographiques), mais surtout de témoigner de la curiosité bien plus large d'un scientifique et d'un érudit du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les 822 pièces répertoriées, toutes les régions du monde sont donc représentées, de façon plus ou moins équilibrée, reflétant là encore des inclinations particulières d'Eyriès. Ainsi sa connaissance profonde de l'Allemagne et des pays scandinaves se lit-elle dans les nombreuses cartes rapportées des voyages qu'il y fit, dont certaines sont d'ailleurs très rares en France et ne figurent pas dans le catalogue de la BnF. En revanche, la collection constituée par Eyriès puis Chardey ne présente pas de caractère particulièrement régional ou local. On ne décompte en effet que 45 cartes de la Normandie, de la Seine-Inférieure, et du Havre.

On trouve tout aussi bien des pièces incontournables comme celles extraites de l'atlas de Tardieu ou les cartes de Cassini, que des documents rares comme une série de cartes italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle, dont quelques-unes issues des fameux « atlas Lafreri<sup>3</sup> ». Quelques très belles cartes manuscrites du XVIII<sup>e</sup> siècle sont également venues enrichir la collection.

### Un classement thématique

La principale contribution de Chardey réside, semble-t-il, dans le classement méthodique de la collection et la numérotation

des cartes qui portent toutes une étiquette avec le numéro manuscrit qu'il leur a attribué<sup>4</sup>. Plusieurs éléments indiquent que Chardey connaissait la collection réunie par le célèbre géographe d'Anville, conservée à la BnF, et qu'il a essayé de s'inspirer de son classement (à échelle plus réduite, bien sûr). L'axe principal qui se dégage est une hiérarchisation géographique thématique du général vers le particulier : mappemondes, cartes de continents puis par pays.

La France fait l'objet de divisions plus thématiques (« cartes scientifiques », « cartes générales par anciennes provinces », puis par départements, par départements et enfin les cartes de Cassini). Vient ensuite une rubrique sur Paris et ses environs, puis un « zoom » sur la Normandie, la Seine-Inférieure et Le Havre. Les deux dernières rubriques rassemblent les cartes les plus particulières ainsi que les « plans de villes anciens et modernes » constituent une part importante de la collection Chardey, et couvrent de nombreux pays sur tous les continents (avec une prépondérance de l'Europe) ; ils sont classés par ordre alphabétique. Une dernière partie intitulée « Tableaux historiques, statistiques, etc. » fait un peu figure de fourre-tout. D'ailleurs, la plupart de ces documents sont postérieurs à la mort d'Eyriès et témoignent, comme l'ensemble de la classification, de l'amateurisme et du pragmatisme de Chardey qu'on peut comparer au professionnalisme d'Eyriès.

### Diversité, exhaustivité et qualité

Les traits caractéristiques de la collection Chardey témoignent avant tout d'un souci de diversité, voire d'exhaustivité, et de qualité.

Deux préoccupations des collectionneurs apparaissent en filigrane. Le professionnalisme du géographe et du savant désireux de réunir les cartes les plus récentes sur les découvertes de son époque, mais également la curiosité insatiable du voyageur. La collection est également représentative d'une certaine érudition caractéristique des amateurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Les apports de Chardey ne sont pas tous visibles, ce qui renforce la cohérence de l'ensemble ; seuls les plus maladroits frappent d'emblée (notamment dans la dernière catégorie).

Le caractère unique de la collection est renforcé par les caractéristiques d'exemplaire que l'on a découvertes sur un très grand nombre de cartes, traces d'une ancienne numérotation, marques de provenance (étiquettes, cachets de cire, estampilles...), dédicaces ou signatures manuscrites<sup>5</sup>. Des pistes de recherche passionnantes restent d'ailleurs ouvertes sur le décryptage de toutes ces annotations et sur la façon dont Eyriès utilisait ces cartes<sup>6</sup>.

Si désormais la collection est à disposition du public, ses richesses sont encore à exploiter et surtout à faire connaître.

H. C.

1. C'est la prise de conscience par le conservateur de la nécessité de traiter et de mettre en valeur ce fonds qui a constitué le point de départ de mon mémoire d'étude de DCB 14. L'analyse et le traitement du fonds ont été accompagnés de la réalisation d'un inventaire et d'un répertoire des mentions de responsabilité (qui figurent en annexe du mémoire). L'idée de ce répertoire s'est imposée au cours du travail d'inventaire pour fournir un outil d'identification et pour étayer l'analyse de la collection. Cet instrument de travail est désormais à disposition du public.

2. Il laisse une bibliothèque d'environ 20 000 volumes accumulés tout au long de sa vie et reflétant son goût pour les livres rares et anciens relatifs à la géographie et aux voyages. La BM du Havre conserve d'ailleurs un certain nombre de ces livres de voyages ayant appartenu à Eyriès comme en témoigne son *ex-libris*. Il serait intéressant de les analyser de manière approfondie afin d'établir une possible corrélation entre ces ouvrages et les cartes réunies par Eyriès.

3. Voir à ce sujet, l'article de Tooley dans *Imago Mundi*, qui permet d'identifier un certain nombre de cartes.

4. Ce numéro constitue encore aujourd'hui une partie de la cote.

5. Il faut souligner la présence de documents qui semblent être des épreuves des cartes de Cassini : notamment la carte n° 363 sur laquelle figure une annotation de Chardey : « Cette carte [...] contient de nombreuses additions m[anu]s[crites] que l'on m'a dit avoir été faites par Cassini. » La carte n° 366, dont le titre et le cartouche signés par Cassini sont encore manuscrits, comporte aussi des annotations manuscrites (ajout de noms de lieux, corrections, etc.) que l'on retrouve imprimées sur la carte n° 365. La présence de ces documents extrêmement rares dans la collection d'Eyriès est peut-être attribuable aux rapports qu'il entretenait avec la Société de géographie.

6. Voir à ce sujet l'article passionnant d'Isabelle Laboulais-Lesage, « Modalités de construction d'un savoir cartographique et mobilisation des réseaux de correspondants : le cas des ego-documents de Charles-Etienne Coquebert de Montbret (1755-1831) » : [www.egodoc.revues.org/octobre2002/docs/D992212/Sect992312.htm](http://www.egodoc.revues.org/octobre2002/docs/D992212/Sect992312.htm)



Plan du Havre par J. Gomboust, vers 1650. Photo : bibliothèque municipale du Havre

cartes peuvent-elles être séparées par des intercalaires de papier neutre et les plus fragilisées ainsi que les petits formats placés dans des chemises en L en Mylar<sup>7</sup>, qui constituent à la fois un support permanent pour la préservation du document et un moyen pratique pour le protéger pendant les consultations. L'acquisition de meubles à plans est intéressante (protection contre la lumière, la poussière et possibilité de déplier même les grands formats) dès lors que l'établissement conserve un nombre important de pièces. Il faudra alors veiller à ne pas surcharger chaque tiroir.

Les petites restaurations comme le gommage ou le dépoussiérage

7. Appellation commerciale du polyester, plastique transparent, très résistant et stable chimiquement.

qui ne requièrent pas de formation technique particulière peuvent être effectuées dans la bibliothèque par le responsable du fonds patrimonial ou tout personnel déjà sensibilisé au traitement des documents anciens ; il convient de se contenter d'intervenir sur le papier vierge et en aucune façon sur le texte ou les traits imprimés. En revanche l'appel à des professionnels – l'atelier de restauration de la BnF en particulier – est fortement recommandé dès qu'il s'agit de réparations, voire d'entoilage. La consolidation de cartes doit être envisagée lorsque l'on constate des dégâts qui nuisent à la lecture du document et empêchent sa communication : émiettement (caractéristique des cartes du XIX<sup>e</sup> siècle), déchirures, etc. L'entoilage, qui est une opération relativement longue et chère, présente

l'inconvénient de masquer les mentions manuscrites au verso<sup>8</sup>.

#### *Le traitement intellectuel*

La norme Afnor Z44-067, publiée en septembre 1991, régit la rédaction de la description catalographique des documents cartographiques.

8. La BnF a choisi de conserver les cartes classées par format en raison principalement de la quantité des documents et de la nécessité de rationaliser l'espace limité des magasins. Les cartes sont conditionnées dans des portefeuilles à soufflet fabriqués sur mesure par le fournisseur Dumont-Derval, les boîtes étant plus encombrantes. L'entoilage est réalisé quasiment systématiquement pour consolider les grands formats par les ateliers de restauration spécialisés du département. Depuis quelques années, le département s'efforce d'utiliser des portefeuilles moins épais, donc moins lourds, mais plus encombrants dans la perspective prochaine du redéploiement dans les magasins sous la salle Labrouste.

Le catalogage de ces documents pose des difficultés liées à leurs spécificités : contrairement au livre, il n'y a pas de page de titre normalisée et les informations sont donc à puiser sur l'ensemble du document. En outre, l'implémentation de la zone 3 des « données mathématiques », particulière aux cartes et plans, se révèle parfois problématique au point d'é mousser d'emblée les meilleures volontés. Pour surmonter ces obstacles, la première solution est de se tourner vers les stages de formation continue. Or, on ne trouve qu'un seul stage portant très exactement sur « le catalogage des cartes d'ISBD à Unimarc » proposé par Médiadix et... complet, preuve qu'un nombre important de professionnels l'attendait<sup>9</sup>. À défaut de formation pratique, le recours au manuel de catalogage<sup>10</sup> est indispensable. La partie consacrée par Pierre-Yves Duchemin aux documents cartographiques est tout aussi pédagogique que complète<sup>11</sup>.

Les bibliothèques publiques devraient pouvoir prochainement être déchargées d'une partie de cette tâche. En effet, BN-Opaline, le catalogue des collections spécialisées de la BnF est, depuis le 31 mai 2007, intégralement versé dans BN-Opale. Toute bibliothèque devrait donc pouvoir récupérer les notices, gain de temps évident<sup>12</sup>, dont pourraient bénéficier notamment les opérations de valorisation.

Plusieurs voies sont possibles pour accéder à la description biblio-

9. À cet égard, le contenu de la formation dispensée aux futurs conservateurs semble révélateur de la position de la profession envers les cartes et plans. Nous avons en effet reçu une formation théorique exhaustive sur le catalogage des monographies, complétée par quelques séances pratiques. Une intervention sur le catalogage des « non-livres » nous a également été dispensée par une spécialiste. Elle ne s'est cependant pas jugée suffisamment compétente pour nous parler des cartes et plans, qui ont été laissés de côté et délégués à un spécialiste plus pointu !

10. Le catalogage : méthode et pratiques, *op. cit.*

11. « Les documents cartographiques », p. 375-549.

12. Même si, pour les documents anciens, l'exemplarisation est un aspect important du catalogage.

graphique d'une carte. La vedette géographique est obligatoire et la plus importante ; elle peut être multipliée pour coller au maximum aux éléments représentés ; elle est régie par la norme Afnor Z44-081. Si le titre propre constitue également un accès obligatoire, c'est l'accès aux mots du titre qui semble le plus pertinent dans le cas des cartes anciennes souvent pourvues de titres à rallonge. L'accès par auteur ne doit cependant pas être négligé, quand on sait l'importance que certains graveurs de cartes ont prise dans l'histoire de la cartographie.

Quant à la vedette matière, l'indexation Rameau ne semble judicieuse que pour les cartes vraiment thématiques : hydrographiques, géologiques, routières, administratives, etc., en plus du lieu qu'elles représentent.

Les préalables et indispensables traitements matériel et intellectuel achevés, on se consacrera à explorer les multiples possibilités de faire connaître ces documents.

### Quelques perspectives de mise en valeur des fonds cartographiques

#### La communication

Tout bibliothécaire est naturellement tiraillé entre deux exigences contradictoires : rendre les documents accessibles au public le plus large possible et les protéger des dégradations éventuelles pour les transmettre dans l'état où il les a reçus en leur assurant, en premier lieu, les meilleures conditions de consultation possibles.

Les documents cartographiques nécessitent des mesures de communication particulièrement strictes afin de limiter les pliures, déchirures, et autres dégâts. Le chapitre V du fascicule *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques* est consacré à la communication des documents patrimoniaux, incluant

les cartes et plans, mais sans les distinguer la plupart du temps des documents iconographiques en feuilles. Les auteurs signalent que ceux-ci « sont très sensibles aux éléments gras » et préconisent l'usage de gants en coton et de chemises en Mylar. Ils conseillent également de prévoir de l'espace autour des tables de consultation, dans l'éventualité de consultations longues et approfondies du document, afin que le lecteur puisse se déplacer et examiner la pièce de tous les côtés. Enfin, une mesure spécifiquement adaptée aux cartes et plans pour éviter que les bords ne se replient, recommande de poser « de petits sachets lourds (poche plastique remplie de billes de plomb mise dans une enveloppe de tissu) aux coins et sur les bords du document »<sup>13</sup>.

Les mesures appliquées au département des Cartes et plans de la BnF sont dépendantes de la configuration des lieux et des collections conservées, mais méritent toute notre attention parce qu'elles sont le fruit d'une réflexion et d'une expérience exemplaires. Les procédures de communication font l'objet d'un grand soin. Les cartes sont communiquées à l'unité et les agents travaillent en binôme, les portefeuilles étant lourds et difficiles à manier pour une seule personne. En théorie, les portefeuilles, conservés à l'horizontale, sont sortis de leurs rayonnages coulissants, grâce aux poignées dont ils sont munis, et posés verticalement, reposant donc au sol sur la partie qui correspond au dos pour un livre, et qui porte la cote. Pendant qu'un magasinier tient le portefeuille entrouvert et écarte les feuilles, le second retire délicatement celle qui a été demandée par le lecteur. Le portefeuille refermé doit être remis en place immédiatement. Or, cette opération est souvent négligée. La feuille pour la consultation une fois en mains, il faudrait en effet pouvoir

13. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*, *op. cit.*, p. 49.



la poser sur une table à proximité pour refermer le portefeuille et le remettre en place. Cette négligence peut endommager certaines feuilles, causer des affaissements, des pliures, voire des déchirures. La carte est ensuite apportée à la place du lecteur (qui a auparavant déposé ses affaires au vestiaire et n'a conservé qu'un crayon de papier) et disposée sous une feuille de Mylar, qui a l'avantage de protéger la carte tout en la laissant parfaitement et entièrement visible. Les tables légèrement inclinées et pourvues de lampes individuelles facilitent la consultation.

Le but est d'assurer l'innocuité de la communication. Les pièces particulièrement abîmées pourront donc

être exclues temporairement de la communication en attendant leur restauration ou leur numérisation. La communication et la consultation à l'unité sont préférables et doivent rester la règle. Si les cartes sont conservées dans des meubles à plans, l'installation d'une table à côté pour poser la boîte ou la chemise de papier et sortir la carte voulue en toute sécurité paraît la solution la plus simple. On laissera également un tabouret ou un petit escabeau pour atteindre les tiroirs les plus hauts.

Pendant la consultation, les cartes déjà conservées sous Mylar le resteront et, pour les autres, on se procurera quelques feuilles de Mylar de différents formats que l'on placera sur

les cartes durant le temps de la consultation. On doit également, pour pouvoir assurer une surveillance, prêter attention à l'espace consacré à la consultation des documents patrimoniaux, par exemple à côté de la banque de prêt indirect, ou de renseignement bibliographique.

#### *Coopérer et exposer*

Quelques mesures faciliteraient grandement l'identification, la localisation et la connaissance de ces fonds particuliers hors de leur établissement de conservation.

Les cartes et plans sont un domaine d'étude et d'intérêt circonscrit et dont les contours restent pour-

tant flous. La coopération apparaît d'autant plus incontournable<sup>14</sup>.

Il serait souhaitable également que la coopération technique et pratique soit plus effective qu'elle ne l'est actuellement. Nous avons déjà évoqué l'importante lacune que constitue l'absence d'un catalogue collectif des cartes et plans. Une expérience de coopération a cependant été menée dans les années 1990, qui a donné lieu à la publication, en 1996, d'un catalogue des *Cartes et plans imprimés de 1564 à 1815* conservés dans les bibliothèques municipales de la région Centre. Les notices ont toutes été cataloguées dans BN-Opaline, en coopération avec les professionnels de la BnF<sup>15</sup>. Dans un premier temps, la constitution d'un répertoire national des fonds de cartes et plans conservés dans les bibliothèques françaises contribuerait grandement à une meilleure visibilité de ces fonds.

L'intérêt d'une carte, au-delà des informations pratiques ou scientifiques qu'elle délivre, est d'être vue. C'est d'autant plus vrai pour les cartes anciennes qui réunissent caractère artistique et conception historique du monde. Ces qualités en font un parfait moyen d'illustration pour de nombreux sujets et donc un support très adapté à l'exposition. On veillera dans ce cas aux conditions d'exposition à respecter, particulièrement à la température, à l'intensité de la lumière, ainsi qu'à la sécurité. La bibliothèque devra se montrer vigilante et ne pas accepter toute exposition qui pourrait accroître la visibilité et la publicité de son fonds, mais en nuisant à son intégrité.

14. Hélène Richard, directrice du département des Cartes et plans à la BnF, travaille d'ailleurs dans ce sens et incite ses collaborateurs à agir de même. Ainsi Catherine Hofmann a réalisé un répertoire des chercheurs en cartographie afin de favoriser leur (re)connaissance mutuelle. Ce répertoire a été publié dans *Le Monde des cartes*, n° 175, mars 2003, p. 43-89.

15. Pourtant aujourd'hui, les cartes cataloguées dans BN-Opaline ne figurent pas encore dans le SIGB de la bibliothèque d'Orléans. Leur récupération devrait être possible avec la migration sur BN-Opale.

## Deux exemples de numérisation

### Orléans

La BMVR d'Orléans a procédé en 2003-2004 à la numérisation de 400 cartes et plans d'Orléans et de la région. Ils sont consultables dans la bibliothèque virtuelle de tous leurs fonds numérisés, accessible sur leur site web<sup>1</sup>. L'établissement a fait le choix de s'adresser au grand public. Les cartes numérisées sont donc exclusivement d'intérêt local (Orléans et sa région) et un mode de recherche par sujets et par demi-siècle en est la conséquence. Le résultat technique de la numérisation réalisée par la société Arkhenum et les potentialités du logiciel qui propose notamment un zoom puissant rendent la consultation à distance à la fois pratique et efficace. Le mode d'indexation est adapté au public visé, avec des sujets comme « forêts », « chemins de fer » ou « Orléans, rues et quartiers ». Les titres d'affichage ont été simplifiés et les recherches par auteurs ne sont pas possibles car ils ne sont pas inventoriés. Les concepteurs répondent bien à un intérêt historique, local, de vulgarisation – à quoi ressemblait tel ou tel lieu à telle ou telle époque ? – et non pas à une problématique de recherche par exemple. Ce choix, justifié par le contexte, mérite cependant réflexion dans tout autre cas.

### L'agglomération troyenne

La médiathèque de l'agglomération troyenne propose sur son site, dans la rubrique « Patrimoine et tourisme »,

des expositions virtuelles afin de mettre en valeur ses fonds numérisés<sup>2</sup>. « Terres de Champagne-Ardenne, cinq siècles de cartographie » est une exposition virtuelle – qui relaie une exposition « traditionnelle » itinérante – présentant non seulement des cartes et plans numérisés avec une très bonne résolution et une possibilité de zoom, mais également des textes explicatifs selon un plan construit. Le concepteur en est Interbibly, l'agence régionale de coopération entre les bibliothèques et les archives. Un important travail pédagogique et éditorial a été réalisé en amont pour un résultat exemplaire, et qui peut toucher aussi bien le grand public que les chercheurs. Pourtant Thierry Delcourt, ancien directeur de la médiathèque de l'agglomération troyenne, constatait avec regret que leur site internet était peu fréquenté par rapport à l'investissement fourni et à la qualité des prestations. Il insistait sur la nécessité cruciale de travailler au signallement de ces projets (sur un portail commun par exemple)<sup>3</sup>.

1. [http://81.80.204.172/\\_app\\_php\\_mysql/fonds\\_iconographique/cartes\\_et\\_plans/recherche\\_alpha\\_cles.php](http://81.80.204.172/_app_php_mysql/fonds_iconographique/cartes_et_plans/recherche_alpha_cles.php)

2. [www.mediatheque-agallo-troyes.fr/bmtroyes/accueil.php](http://www.mediatheque-agallo-troyes.fr/bmtroyes/accueil.php)

3. Première étape de cette démarche, une page a été réalisée pour donner accès aux différentes bases d'enluminures précédemment évoquées : [www.manuscritsenluminés.fr](http://www.manuscritsenluminés.fr)

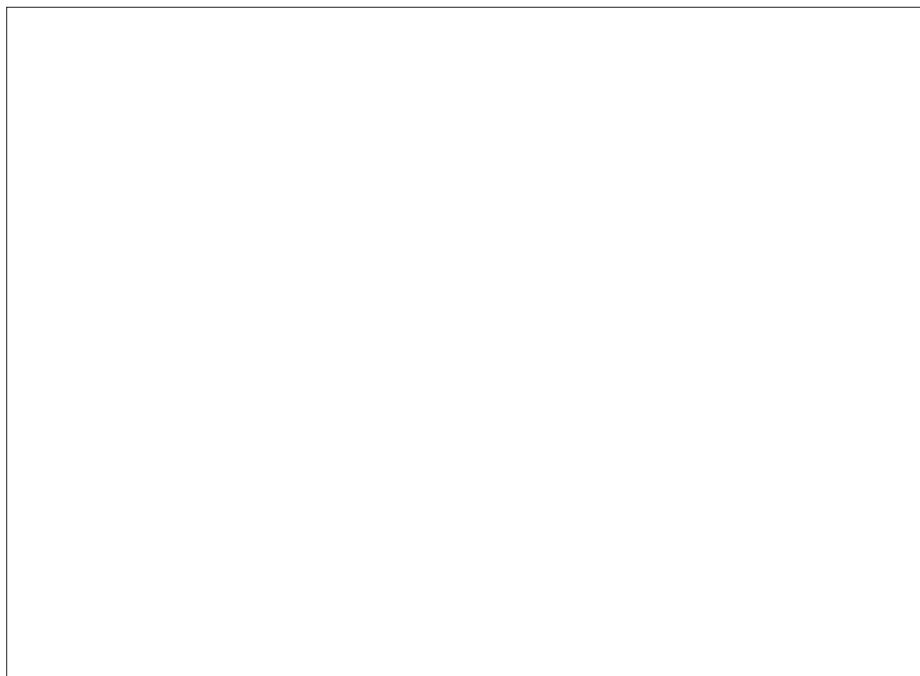
## Numériser

La numérisation présente aujourd'hui des avantages indéniables et une perspective de mise en valeur qu'on ne peut plus ignorer.

Les bibliothèques entendent généralement sous le terme « numériser » deux opérations distinctes. La première, technique, consiste à transposer les données matérielles figurant sur le document en données numériques, et peut être réalisée en interne ou par une société spécialisée. Les données sont ensuite conservées sur un serveur ou gravées sur cédérom, ce qui assure la préservation du document. La seconde opération, plus

scientifique, consiste à traiter ces données en vue de leur exploitation et de leur diffusion auprès du public. La diffusion peut prendre différentes formes : bibliothèque numérique pour une simple consultation sur place ou à distance, cédérom éditorial sur un sujet circonscrit, exposition virtuelle, dossiers thématiques, etc.

La numérisation présente donc l'avantage de réconcilier les deux missions jusqu'alors contradictoires du conservateur : préserver et diffuser. En observant les politiques actuelles au niveau national en matière de numérisation patrimoniale, on constate une représentation importante des fonds iconographiques en



Carte de la Dalmatie, 1566. Photo: bibliothèque municipale du Havre

général et des fonds cartographiques en particulier. Ainsi le catalogue des fonds numérisés ou en cours de numérisation dans les institutions culturelles françaises, accessible sur le site du ministère de la Culture, annonce-t-il les chiffres suivants<sup>16</sup>: parmi les 1 151 collections recensées, 249 sont des collections de cartes et plans, ce qui fait une proportion de plus de 20 %. Cependant, parmi ces projets de numérisation, la plupart concernent les plans cadastraux (104) et donc principalement des dépôts d'archives, mais très peu de bibliothèques. On citera cependant les projets portés par les BM de Blois, d'Auxerre, du Mans, la bibliothèque intercommunale de Pau, la BMVR de Châlons-en-Champagne ou la BMVR de Marseille qui numérise un fonds important de 1 500 cartes et plans.

Dans les deux exemples développés dans l'encadré de la page précédente, ainsi que dans la plupart des projets de numérisation de cartes et plans cités plus haut, les opérations de numérisation ont bénéficié de financements des collectivités territo-

riales (régions, intercommunalité à Pau, villes comme Marseille) mais également de mécénat (Auxerre). L'engagement des régions, dont l'évolution historique est souvent représentée par ces cartes et plans, ainsi qu'une plus grande coopération entre services (archives, bibliothèques, musées) apparaissent de plus en plus incontournables.

### Dépasser les frontières

S'il est indéniable que les documents cartographiques peinent encore aujourd'hui à asseoir leur légitimité au sein des bibliothèques françaises, il en était ainsi des estampes et des documents audiovisuels il y a seulement quelques années. Or un paramètre nouveau est entré en jeu avec le développement de la numérisation des fonds patrimoniaux, qui offre des perspectives considérables de valorisation. Tout en restant vigilants à ne pas tomber de Charybde en Scylla, en faisant de la numérisation un simple instrument de vulgarisation et un outil pratique pour passer outre le traitement intellectuel et scientifique,

les professionnels peuvent désormais envisager sous un jour nouveau la prise en charge technique et matérielle des cartes et plans qui leur causent tant de soucis. La conscience de l'intérêt scientifique, historique, artistique et patrimonial de ces documents pourrait alors se généraliser et dépasser les frontières d'un monde de spécialistes et d'érudits. Peut-être faudrait-il à cet égard commencer par sensibiliser les professionnels nouvellement formés?

Afin de convaincre les sceptiques, s'il en reste, nous emprunterons le mot de la fin à un spécialiste et érudit mais néanmoins pédagogue et vulgarisateur: « *L'image cartographique, en constante mutation, reflète[e] non seulement l'évolution culturelle et idéologique de la société mais aussi le goût et le caractère des peuples. C'est pourquoi les cartes anciennes appartiennent au patrimoine culturel de chaque pays*<sup>17</sup>. »

Mai 2007

16. [www.numerique.culture.fr](http://www.numerique.culture.fr)

17. Ivan Kupčik, *Cartes géographiques anciennes: évolution de la représentation de l'Antiquité à la fin du XIX<sup>e</sup> s.*, Paris, Gründ, 1984, p.11.